



CEJESCO - Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEJESCO - Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02030588

HAL Id: hceres-02030588

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030588>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des
systèmes continentaux (CEJESCO)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des
systèmes continentaux (CEJESCO)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO)

Label demandé : EA

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Pierre BERLIOZ, URCA

Membres du comité d'experts

Président :

M. Philippe DIDIER, Université Paris Descartes

Experts :

M. Jean-Luc PISSALOUX, Université de Bourgogne

M. Mathieu POUMAREDE, Université Toulouse 1, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Habib GHERARI, , représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE, empêché.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Michel BRICAULT, Responsable-adjoint, Pôle SHS, URCA

M. Yannick REMION, Vice-Président du Conseil scientifique, URCA,



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La réunion avec le CEJESCO s'est déroulée le 22 mars 2011 de 14 h à 16 h, en présence de :

- M. Pierre BERLIOZ, directeur du centre et PR à l'URCA,
- Mme Cécile PÉRÈS, ancienne directrice du centre, et PR à l'URCA
- et une quinzaine de membres du centre.

L'ambiance a été cordiale et les entretiens fructueux ; le dossier déposé à l'AERES était complet et bien renseigné. Après une présentation de 20 minutes faite par le directeur, celui-ci, ainsi que plusieurs membres du centre, ont répondu de façon précise et sincère aux questions du comité d'experts.

Les doctorants, au nombre de 7, ont été entendus à huis clos par le comité de 16 h à 16 h 30. Suite à l'invitation qui leur a été faite, ils ont évoqué le cadre de travail qui leur est fourni par le CEJESCO pour préparer leur thèse.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Issue de l'ancien Centre de droit des affaires (CDDA) l'unité est née d'une décision du 22 septembre 2006 par laquelle les membres du CDDA ont décidé à l'unanimité de donner à leur centre de recherches un nouveau projet scientifique et un nouveau nom, destiné à incarner cette nouvelle identité scientifique : le Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO) est ainsi apparu, avec pour thème actuel d'étude de l'efficacité économique des systèmes juridiques continentaux (*civil law*).

Le centre se trouve dans le bâtiment de recherche du campus Croix-Rouge et occupe 120 m², soit 3 bureaux et une salle de travail.

- Equipe de Direction :

Directeur : M. Pierre BERLIOZ, Professeur à l'URCA.

Un nouveau règlement intérieur, approuvé le 10 septembre 2010 et appelé à entrer en vigueur à la rentrée 2011, prévoit :

- une assemblée générale, composée de l'ensemble des membres du centre,
- un conseil d'administration, composé du directeur et de membres élus par l'assemblée en son sein,
- un bureau, composé du directeur du centre,
- ainsi que d'un trésorier,
- et d'un secrétaire élus par l'assemblée.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	25	20
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	13	16
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16	12

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

L'unité s'est engagée, depuis 2006, dans des recherches sur une thématique ambitieuse et innovante. Le bilan démontre la nécessité pour elle de s'assurer de réaliser l'objectif qu'elle s'est fixée et de veiller à ce que ses membres s'investissent pleinement dans le projet collectif. Compte tenu des difficultés rencontrées, l'Unité devra améliorer sa gouvernance et redynamiser la vie du laboratoire notamment à l'égard des doctorants.

- Points forts et opportunités :

- Importance quantitative et qualitative de la production scientifique individuelle des membres de l'Unité ;
- Volonté d'adapter le projet aux thématiques de recherche des membres de l'Unité afin de favoriser le développement d'une recherche commune ;
- Projet scientifique innovant et original.



- **Points à améliorer et risques :**

- Effectifs en baisse mais dont les causes ne sont pas imputables au centre,
- Projet scientifique ambitieux nécessitant des moyens de réalisation appropriés (administratifs, financiers et humains) ;
- Absence actuelle de relations contractuelles d'envergure ; pas de réponses à des appels d'offres (ANR, Mission droit et justice ...) ;
- Nécessité d'améliorer la pluridisciplinarité et l'ouverture internationale de l'équipe ;
- Taux excessif de non producteurs (25 %) ;
- Faiblesse du nombre de thèses encadrées et soutenues (notamment en raison de la politique suivie par l'Université au cours de la dernière période).

- **Recommandations :**

Il conviendra d'insuffler une forte dynamique afin que le projet de recherche, tel qu'il est remodelé pour les années à venir, puisse se concrétiser. Une telle dynamique suppose :

- Une implication de tous les membres de l'Unité dans le projet afin d'éviter, à l'avenir, trop de dispersion ; la création d'un conseil scientifique de l'Unité, en marge des structures administratives dont s'est doté le CEJESCO, pourrait être une solution.

- Qu'il soit veillé à une élévation du taux d'encadrement de thèses, ce qui peut passer par une politique d'incitation aux soutenances de HDR avec et en direction des maîtres de conférences.

- Que les moyens logistiques du CEJESCO soient renforcés (contrats, réponses à des appels d'offre), ainsi que ses moyens humains (secrétariat tout particulièrement).

- Que le CEJESCO puisse davantage rayonner tant sur le plan national qu'international en poursuivant des politiques de partenariat, notamment avec d'autres unités de recherche.

- Qu'un effort sérieux soit fait pour mieux assurer l'animation collective du laboratoire, tout particulièrement à l'égard des doctorants.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	15
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	-
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	75 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	7



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- La pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats,

La démarche scientifique de l'Unité est incontestablement séduisante et porteuse, en tant qu'elle se focalise sur un sujet trop peu étudié, celui de l'efficacité des systèmes juridiques. Reste que les résultats obtenus au cours du précédent contrat sont décevants (un seul colloque mais de qualité).

- La quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions,

La production scientifique des membres de l'Unité est importante, de qualité et diversifiée (une trentaine d'ouvrages, plus de 150 articles, près de 240 notes de jurisprudence au cours du précédent contrat et communications dans des colloques nationaux et internationaux), mais reste concentrée sur une quinzaine de membres de l'Unité. Par ailleurs, la plupart des publications en cause ont peu de rapport avec la thématique de l'unité. Il s'agit donc, pour l'essentiel, d'une somme de contributions individuelles. L'auto-analyse confesse d'ailleurs que le thème retenu était insuffisamment fédérateur.

Trois journées d'étude ou colloques ont été organisés au cours du précédent contrat :

- 15 mai 2008 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne sur le thème : « l'efficacité économique en droit » (Actes publiés chez Economica). Il s'agit en réalité de la seule manifestation scientifique directement en rapport avec la thématique de l'Unité.
- 30 octobre 2008 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, avec le concours de l'Institut d'Etudes Judiciaires et de l'Ecole Régionale des Avocats du Grand-Est. Cette journée d'étude avait pour thème : « Regards sur la défense pénale » (actes publiés aux éditions Mare & Martin, collection « Droit et science politique », dans un ouvrage intitulé *Liber amicorum Vincent Durtette, Regards sur la défense pénale*).
- 31 mars 2010 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, en collaboration avec le CEPRISCA (Centre d'études de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens) de l'Université de Picardie Jules-Verne . Second volet d'un diptyque consacré aux immunités, dont le premier volet s'était tenu à Amiens sur le thème « Les immunités de responsabilité civile », ce colloque avait pour thème : « Les immunités pénales » (actes en cours de publication aux Presses Universitaires de France).

Le CEJESCO est en outre impliqué dans la formation à la recherche et dans la formation par la recherche : cycle de conférences destinées principalement à l'attention des doctorants et des étudiants de Master 2 : le CEJESCO a participé chaque année à l'organisation par les étudiants du master 2 « Obligations civiles et commerciales » d'une journée d'étude, au cours de laquelle les étudiants présentent les recherches qu'ils ont effectuées sur un thème déterminé, comme par exemple l'avant-projet de réforme du droit des contrats, ou encore le mandat.

- La qualité et pérennité des relations contractuelles

Le dossier ne fait état d'aucune politique contractuelle ; en particulier, aucun contrat (ANR ou autre) n'est mentionné. Pas davantage de réponses aux appels d'offres ni à de participation à des programmes proches sinon similaires à celui du CEJESCO.

Toutefois, une convention de collaboration a été signée à Reims, le 4 février 2010, entre le Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de politiques Socio-Economiques (CEPS / INSTEAD), établissement public dont le siège social est situé à Differdange au Luxembourg, et l'Université de Reims Champagne Ardenne pour le compte du CEJESCO. Cette convention a, notamment, pour objet (art. 1^{er}) de favoriser des échanges de personnes et d'encourager des projets scientifiques. Ainsi, un colloque intitulé : « Un statut de l'enfant ? », organisé en



collaboration avec le CEPS du Luxembourg, est déjà prévu le 2 mai 2011. Une seconde journée de colloque se tiendra au Luxembourg en 2011.

Existent également des relations moins formelles, qui reposent largement au plan international sur des invitations personnelles de membres de l'équipe à des colloques (Royaume-Uni, Chili, Italie, Colombie, Japon) et au niveau national sur des liens institutionnels tissés par l'équipe avec des institutions publiques (deux colloques organisés avec l'Université de Picardie Jules Verne) ou des professionnels (un colloque organisé avec le concours de l'Ecole régionale des avocats du Grand-Est).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**
 - le nombre et la renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales,

Le dossier ne fait état d'aucun prix mais mentionne l'existence de quelques thèses publiées. Plusieurs membres de l'Unité participent à des manifestations nationales et internationales.

- la capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers,

L'Unité ne peut faire état d'aucun recrutement de cette nature. La baisse des effectifs, qui résulte pour partie de mutations et pour partie d'un gel des postes, interroge en outre pour l'avenir.

- la capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité,

L'Unité ne mène aucune politique visant à obtenir des financements externes ; elle ne répond pas davantage à des appels d'offres. Les moyens administratifs très limités du CEJESCO ne lui ont peut-être pas permis de candidater à la Mission de Recherche « Droit et Justice » du Ministère de la Justice.

Dans le cadre de l'élaboration du nouvel axe fédérateur de recherches du pôle SHS, « Normes, identité, textes, représentation », une collaboration a été envisagée avec plusieurs centres de recherches de l'Université de Reims Champagne Ardenne, représentant différentes disciplines non juridiques, en particulier sur le concept de normes ainsi que sur l'interprétation des textes.

- la participation à des programmes internationaux ou nationaux, l'existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers,

Une convention de collaboration a été signée entre le Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de politiques Socio-Economiques (CEPS / INSTEAD) et l'Université de Reims Champagne Ardenne pour le compte du CEJESCO (voir supra).

L'Unité entretient également une collaboration avec le CEPRISCA de l'Université Picardie Jules Verne.

Sont à l'étude des projets de collaboration avec d'autres centres de recherche de l'URCA, sans que le dossier n'indique lesquels, afin de mener des recherches pluridisciplinaires sur des thèmes en relation avec la question de l'efficacité des systèmes continentaux. D'autres partenariats pourront par ailleurs être envisagés de manière ponctuelle.

la valorisation des recherches, et les relations socio-économiques ou culturelles

Le dossier n'indique aucune collaboration avec les milieux socio-professionnels locaux. La valorisation de la recherche a essentiellement pris la forme de la publication des actes des (trois) colloques. Les recherches individuelles sont, quant à elles, publiées sur des supports divers tant nationaux qu'internationaux.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**
 - la pertinence de l'organisation de l'unité, la qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe,

Le CEJESCO semble avoir pris conscience de la nécessité de structurer davantage sa gouvernance puisqu'il développe le projet d'une « organisation administrative rationnelle de l'unité ». Le dossier comporte ainsi un règlement intérieur qui prévoit les organes suivants :

- un directeur ;
- une assemblée générale, composée de l'ensemble des membres du Centre, compétente pour prendre les principales décisions relatives à l'activité du CEJESCO, qui se réunira une fois par an pour faire le bilan de l'année passée et fixer la politique du centre pour l'année future, dans la ligne tracée par son projet de recherches ;
- un conseil d'administration, composé du directeur et de membres élus par l'assemblée en son sein, chargé de préparer le travail de l'assemblée et de mettre en œuvre la politique générale décidée par elle ;
- un bureau, composé du directeur ainsi que d'un trésorier et d'un secrétaire élus par l'assemblée, et chargé de la gestion courante du centre.

L'Unité semble ainsi passer d'une gouvernance légère et informelle à un système administratif relativement lourd.

- la pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques,

L'animation scientifique paraît se résumer à une tentative de faire coïncider la thématique future de l'Unité avec les axes de recherche de ses membres.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région

Il existe manifestement une bonne implication dans l'enseignement en master puisque plusieurs membres de l'Unité exercent des fonctions de responsabilité dans les mentions et spécialités suivantes : Master 2 « Droit des contentieux », Master mention droit privé, Master 2 « Droit pénal et sciences criminelles », Master 2 « Droit notarial », « Droit du contrat de travail », Master 2 Droit des affaires, droit des PME-PMI.

Un maître de conférences membre de l'UR est par ailleurs Directeur de l'Institut d'études judiciaires.

- **Appréciation sur le projet :**
 - l'existence, la pertinence et la faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme,

L'axe de recherches choisi pour la période de référence a pu apparaître, à ses promoteurs, comme n'étant pas suffisamment fédérateur. En effet, il laissait dans une large mesure de côté les matières juridiques extra-patrimoniales (droit des personnes, droit de la famille, droit pénal), spécialités de plusieurs membres de l'unité.

En conséquence, le projet de recherche a été élargi, dans le but de fédérer tous les membres de l'unité et d'apporter une dynamique supplémentaire à la recherche collective.

Le projet pour le prochain contrat consiste ainsi en l'étude juridique de l'efficacité des systèmes de droit civil.



Ce thème a été choisi pour son actualité, évidente, et parce qu'il a, selon le projet présenté, « la propriété de pouvoir absorber les objets d'étude les plus divers, dans la mesure où il définit une approche de ces objets selon un axe précis qui, à la différence du thème retenu pour la période précédente, n'exclut aucune matière ». En effet, outre l'efficacité économique, ses promoteurs y englobent l'efficacité sociale et environnementale ainsi que l'impératif de justice auquel l'exigence d'efficacité doit être confrontée.

Ce thème se décompose en 4 axes : l'efficacité du système français des sources du droit ; l'efficacité des règles de droit français ; l'efficacité et le juge ; la place du concept d'efficacité dans la formation des juristes. Il sera mis en œuvre par l'organisation de colloques, de cycles de conférences, d'études de jurisprudence et par la création d'un site internet.

A une thématique ciblée (l'efficacité économique des systèmes juridiques continentaux pour la période de référence), se substituera donc dans l'avenir une thématique plus globale, mais toujours exigeante, telle qu'elle est décrite pas le projet.

Particulièrement, au-delà des aspects financiers, l'unité devra veiller à associer à ses projets et en raison de la thématique retenue des chercheurs d'horizons disciplinaires différents ainsi que des collègues étrangers, par le biais d'accords avec des centres de recherches étrangers. Si des partenariats ont déjà été noués, d'autres sont en phase de négociation. Cette politique devra être poursuivie et intensifiée.

– l'existence et la pertinence d'une politique d'affectation des moyens,

Le CEJESCO fonctionne sur la dotation de recherche qui lui est attribuée chaque année par l'Université (15 810 € euros en 2009). Ces crédits ont deux destinations principales. D'une part, ils servent au financement des manifestations organisées par l'unité, principalement ses colloques. D'autre part, ils sont utilisés pour l'acquisition des ouvrages et du matériel (informatique, mobilier) mis à disposition des membres du CEJESCO et des étudiants de M2 dans la salle de travail du centre.

Comme indiqué ci-dessus, l'unité ne mène pas de politique de recherche de financements extérieurs et ne semble pas en exprimer le besoin.

L'unité ne dispose d'aucun personnel administratif.

– l'originalité et la prise de risques

La prise de risque réside certainement dans le choix d'une thématique demeurant exigeante malgré son élargissement.

Les exigences paraissent alors de deux ordres :

- Développer une coopération renforcée avec des spécialistes d'autres disciplines et, surtout, avec des unités de recherche étrangères issues notamment de systèmes juridiques de droit civil ;
- Eviter la dilution de la thématique retenue.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO)	B	B	B	A	B

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Reims, le 14 AVR. 2011

Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne

à

Messieurs les Membres du Comité de
l'AERES

Référence à rappeler
Secrétariat de la Présidence
presidence@univ-reims.fr
N/Réf. : 86 /11/PRES/RV/MG

Objet : S2UR120001903 - Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux
(CEJESCO) - 0511296G

Messieurs,

A titre liminaire, le directeur du CEJESCO souhaite, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du centre, remercier les coordinateurs et les experts de l'AERES qui ont participé à cette évaluation pour la tonalité cordiale qu'ils ont donné à celle-ci.

Le pré-rapport qui nous a été soumis pour observation donne, un aperçu fidèle de la situation du centre. Toutefois, certains aspects de cette situation, en particulier des éléments nouveaux qui ne pouvaient dès lors figurer dans le dossier et n'ont pu faire l'objet que de mentions orales lors de la visite du 22 mars, n'y sont pas mentionnés.

Point 2. Recommandations (p. 5).

Sur la suggestion de création d'un conseil scientifique de l'unité en marge de ses structures administratives. Le conseil d'administration du centre servira également de conseil scientifique, solution que le comité a semblé approuver et qui paraît préférable à l'ajout d'un nouvel organe à une structure déjà conséquente.

Sur les moyens humains du CEJESCO (secrétariat). L'Université fournira à la rentrée prochaine un soutien administratif.

Sur l'animation à l'égard des doctorants. La présence d'un soutien administratif permettra de faire profiter les doctorants des moyens matériels du centre. Par ailleurs, dans le cadre du PRES Reims – Amiens, il est prévu la mise en place d'un programme commun de conférences avec le CEPRISCA de l'Université de Picardie Jules Verne.

Point 3. Appréciations détaillées

Sur l'implication dans la formation à la recherche et dans la formation par la recherche (p. 6). Les conférences organisées par le CEJESCO à destination des étudiants de Master 2 et des doctorants ne se limitent pas à la participation de l'unité aux journées d'études du Master 2 « Obligations civiles et commerciales ». Un certain nombre de conférences, prononcées par des membres de l'unité, ont été organisées au cours de la période écoulée.

Sur les relations contractuelles (p. 6). On rappelle l'existence de la convention signée avec le CEPS/INSTEAD du Luxembourg, que mentionne le rapport. D'autre part, vient d'être créé sous le parrainage de CEJESCO, la branche rémoise de l'ARNU (association pour les rencontres Notariat-Université) dont l'ancienne directrice du CEJESCO est la vice-présidente.



Sur la baisse des effectifs (p. 7). Un maître de conférences en histoire du droit vient d'être recruté. Un professeur d'histoire du droit et un professeur de droit privé vont renforcer l'effectif au 1^{er} septembre 2011.

Sur les relations socio-économiques (p. 7). Les colloques organisés par le CEJESCO sont parrainés par l'ERAGE (École des avocats du grand est). Par ailleurs, la création de l'ARNU renforcera les relations extérieures de l'équipe.

Sur la valorisation de la recherche (p. 7). Les prochains colloques de l'unité seront publiés par un éditeur dans la collection qu'il a accepté de créer pour le CEJESCO.

Sur l'animation scientifique (p. 8). Plusieurs colloques vont être organisés ; certains projets sont déjà très avancés.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Pierre BERLIOZ
Porteur du Projet



Richard VISTELLE
Président de l'Université
de Reims

